

CIRAD-EMVT
Campus de Baillarguet
B.P. 5035
34032 MONTPELLIER Cedex 1

Ecole Nationale Vétérinaire
d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS

DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

ROLE DE LA FEMME DANS L'ELEVAGE VILLAGEOIS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

par

Chrystel MEALLET



année universitaire 1996-1997

RESUME

A l'intérieur d'une famille, les activités et responsabilités de chaque membres sont bien définies. Les femmes sont impliquées à tous les stades de la production animale et agricole, en plus des tâches domestiques qui leur incombent. Elles sont souvent propriétaires de bétail. En effet elles sont très présentes dans le petit élevage (ovins, caprins, volailles) et sont au coeur de la production laitière, qui constitue avec la traite journalière, l'activité d'élevage féminine principale. Mais leur contribution à la production ne se limite pas là ; elles participent également à l'alimentation ainsi qu'à la santé animale.

L'exploitation de leurs animaux sert à l'autoconsommation et joue un rôle social important. De plus on assiste à une évolution des tâches assignées aux femmes car elles sont de plus en plus concernées par la commercialisation et la transformation des produits d'élevage. Ainsi, le lait et le petit élevage tiennent une place importante dans l'équilibre du budget des familles en difficulté.

Par conséquent les diverses fonctions assumées par les femmes à tous les niveaux de la filière, permettent une meilleure valorisation des productions animales générant des revenus monétaires leur assurant une certaine autonomie financière. Ainsi l'élevage a pour rôle la sécurisation financière familiale par la diversification des ressources et la valorisation du statut féminin. Dans ces systèmes de production, les femmes sont des acteurs économiques à part entière.

mots-clés : Femme - Elevage - Production animale - Commercialisation - Transformation - Afrique au sud du Sahara.



* TH02566 *

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
I- REPARTITION DES TACHES PAR SEXE.....	2
I-1- Répartition traditionnelle	
I-2- Complémentarité des rôles.....	5
I-3- Organisation du travail entre les femmes	
II- PLACE DES FEMMES DANS LE SYSTEME.....	6
DE PRODUCTION	
II-1- Accès de la femme à la propriété	
II-2- Capital bétail possédé par les femmes.....	7
III-2-1 <i>Elevage de bovins</i>	
III-2-2 <i>Elevage de petits ruminants.....</i>	8
III-2-3 <i>Elevage de volailles.....</i>	9
III-2-4 <i>Elevage de lapins</i>	
II-3- Organisations féminines dans la production.....	10
II-4- Femmes et santé animale.....	12
III- PLACE DES FEMMES DANS LA TRANSFORMATION.....	13
ET LA COMMERCIALISATION	
III-1- Nécessité de diversifier les activités féminines	
III-2- Impact économique des activités d'élevage.....	15
III-3- Rôle des femmes dans la transformation et la.....	18
commercialisation de produits d'origine animale	

IV- CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DES.....21
ACTIVITES FEMININES

**IV-1- Problèmes rencontrés par les femmes dans le domaine de
la promotion rurale en matière d'élevage**

IV-2- Amélioration de leurs conditions.....22

CONCLUSION.....23

BIBLIOGRAPHIE.....24

INTRODUCTION

Nous allons aborder cette étude sur le rôle de la femme en Afrique subsaharienne selon le concept de "genre" qui englobe l'ensemble des aspects du rôle des femmes, considérant celui-ci conjointement au rôle des hommes. Cette approche s'interroge aussi sur les rapports sociaux que les hommes et les femmes entretiennent (division du travail, responsabilités et répartition des tâches), et sur les enjeux finaux de la dynamique des rôles. Ceci permet une meilleure analyse des dynamiques sociales en cours. Il s'agira d'observer les rôles des acteurs sociaux dans la production et dans la répartition des produits, les conditions dans lesquelles se font l'accès aux ressources, leurs stratégies et les modifications des rapports qui en découlent aux divers niveaux d'organisation de la production.

Le rôle des femmes est d'abord lié à leur travail en tant que mère et épouse (tâches ménagères, éducation des enfants). Cette responsabilité garantit le maintien et la reproduction de la force de travail. Leur rôle est ensuite lié à leur "travail productif", qui est le seul reconnu en tant que travail car il a une valeur d'échange. Il concerne leurs activités génératrices de revenus dans le secteur formel ou informel. Leur travail dans la gestion de la communauté, lui est totalement placé dans l'ombre.

Les distorsions entre hommes et femmes sont dues au fait que le rôle productif des hommes est bien mieux valorisé que celui des femmes dans la reproduction et la gestion de la communauté qui est considéré comme naturel et improductif. Cette définition du travail aboutit à occulter l'essentiel du travail féminin (Darde, 1995).

Dans l'ensemble, la nombreuse littérature existant sur l'élevage ne concerne que rarement les femmes. Peu de projets se sont intéressés à elles. Or, négliger dans l'élaboration d'un projet au moins la moitié de la force productive risque d'aboutir à des échecs importants. Bien souvent on ne s'intéresse à l'impact des projets de développement sur les femmes qu'après leur installation. Il serait plus judicieux de chercher à comprendre la situation des femmes, leurs problèmes, leurs aspirations avant la mise en place d'un programme, afin d'éviter des erreurs (Vignon, 1988). On a pris pour acquis que les hommes sont les pourvoyeurs de la famille, ainsi les projets de développement se sont essentiellement intéressés aux groupes des hommes, le rôle social des femmes étant considéré comme passif, (Galaty *et al.*, 1981).

Dans ce document nous allons traiter les parties suivantes :

- La répartition des tâches par sexe
- Les contraintes et perspectives des activités féminines
- La place des femmes dans le système de production
- Leur place dans la transformation et la commercialisation.

I- REPARTITION DES TACHES PAR SEXE

Divers changements intervenus au cours des périodes récentes se sont traduits par un accroissement du rôle des femmes dans l'économie locale. Dans de nombreuses régions du Sahel, la sécheresse a accéléré l'exode de la population masculine vers les centres urbains. Les femmes, pourvoyant l'eau et le bois pour le foyer, responsables de nourrir la famille, restent les principales garantes de la survie des membres de la famille. En absence de leur mari, elles assument la responsabilité de la production agricole, en plus de leur tâches habituelles. Elles deviennent des chefs de famille de fait, mais non de droit. Ainsi elles voient leurs responsabilités grandir (Darde, 1995).

I-1- Répartition traditionnelle

Il est évident que dans les sociétés pastorales d'Afrique, les hommes et les femmes se livrent souvent à des activités productives différentes qui se traduisent par des sources de revenu distinctes, des obligations de soutien différentes au sein du ménage et des rôles différents sur le plan de la prise de décision (Galaty *et al.*, 1981).

La plupart des sociétés attribuent officiellement aux hommes et aux femmes des champs d'action privilégiés bien distincts : les hommes sont responsables de la production et les femmes de la reproduction physique de la force de travail. Les rôles et statuts attribués aux uns et aux autres sont liés ainsi à des espaces différents : les femmes s'occupent du dedans (le foyer) et les hommes du dehors qui englobe l'espace des échanges (Darde, 1995).

Economie familiale

La famille est la plus petite cellule apparaissant dans un village. Les plus petites familles (chez les Peuls d'Afrique de l'Ouest) sont composées en moyenne de 8 à 9 personnes avec un maximum de quinze personnes. La famille moyenne est composée d'1 homme, 2 femmes, ~~5 ou~~ 6 enfants, un ou plusieurs " parents " (vieux, frères...). A l'intérieur d'une famille, les activités et les responsabilités de chacun sont clairement définies. Chacun assume une fonction bien particulière sur l'exploitation agricole.

Tableau 1 : Répartition des tâches dans la société Peul Mbororo.

	Saison des pluies (de juillet à octobre)	Saison sèche (de novembre à juin)
Hommes	- Gardent les troupeaux bovins et caprins - Se déplacent dans la brousse, avec le troupeau, pour trouver de bons pâturages - Cultivent un petit champ de mil pour la consommation familiale	- Gardent les animaux (bovins et caprin) et les amènent dans les pâturages - Se déplacent pour chercher de l'eau et abreuver les animaux - Commerce d'animaux - Travaux d'aménagement (construction maisons, aménagement des points d'eau...) - Artisanat : cordes, chapeau... - Exode saisonnier
Femmes	- Activités ménagères : puiser l'eau de boisson, piler le mil, préparer le repas familial, tenir la maison propre, chercher du bois... - Traire les vaches et vendre le lait - Artisanat : confection de secos, de chapeaux et d'éventails - Construction des huttes peuls en paille de brousse - Embouche de moutons	

Source : Situation des femmes à Ziga : Village Mossi du Yatenga (Burkina Faso) (Vignon, 1988).

Cette répartition des tâches est régie par la coutume et est très respectée.

Tableau 2 : Répartition des tâches chez les autres ethnies (Mossis...).

	Saison des pluie	Saison sèche
Hommes	- Cultivent le champ familial (la responsabilité de la culture du mil revient aux hommes) - Amènent les animaux aux pâturages	- S'occupent du troupeau (pâturage+abreuvement) - Travaux d'aménagement (construction maisons, puits, préparation champs) - Activités diverses : tisserands, forgerons, tailleurs, menuisiers, commerce d'animaux ou autres produits... - Exode saisonnier
Femmes	- Activités ménagères - Aident le mari dans le champ familial - Cultivent un petit champ personnel	- Activités ménagères - Petit commerce varié - Activités diverses : filage du coton, tricotage de vêtement, secos et nattes, poteries, savons - Embouche de moutons

Source : Situation des femmes à Ziga : Village Mossi du Yatenga (Burkina Faso) (Vignon, 1988).

Les femmes sont impliquées à tous les stades de la production (semis, récolte, transformation de produits alimentaires et même commercialisation), en plus de la préparation des repas, des tâches ménagères et des soins aux enfants (Vignon, 1988).

Leur part de responsabilité dans la production est importante, **les femmes africaines effectuent 70 à 80 % des travaux agricoles** dans les champs familiaux, selon une division du travail définie par tâche ou par culture (dans de nombreux pays, les hommes ont la responsabilité des cultures commerciales et les femmes des cultures vivrières). Le petit élevage fait également partie des occupations domestiques des femmes (ovins, caprins, volailles).

Leur contribution à la production ne se limite pas à l'agriculture et à l'élevage. Bon nombre d'activités de transformation alimentaire sont aux mains des femmes, mais aussi dans une optique commerciale. Les femmes représentent 80% des producteurs africains de denrées alimentaires (Darde, 1995).

Au Burkina Faso :

- En milieu agricole, la femme Mossi participe à tous les travaux agricoles en sus de toutes les tâches domestiques qui lui incombent (collecte du bois, puisage de l'eau, pilage et meulage du mil...). Elle peut vendre une partie de sa récolte personnelle pour subvenir aux besoins en vêtements et autres. Mais son pouvoir d'achat reste faible (Vignon *et al.*, 1987).

- En milieu agroéleveur, le revenu de la femme Rimaïbe (anciens captifs des Peuls) provient de l'élevage et de la vente des animaux de case (béliers, boucs, volailles) et du commerce des produits alimentaires (Richard, 1988).

- En milieu éleveur, la femme Peul ne travaille pas la terre, ses tâches principales étant : la collecte du bois, la corvée d'eau, la traite des vaches, la transformation du lait et sa vente, la construction des cases, la préparation des repas et cueillettes et les soins aux enfants (Richard, 1988).

Suivant les sociétés considérées, la femme peut être propriétaire ou nom de bétail. A titre d'illustration le tableau suivant donne la répartition des tâches d'élevage au sein de la famille.

Tableau 3 : Répartition des activités d'élevage en %, en milieu éleveur Mbororo, en République Centre Africaine.

	Eleveur	Femme	Fils	Berger	Autre	Total
qui garde	47,5	0,5	36	13	3	100
qui traite	2,5	86	3,5	2	6	100
qui détique	3 8,5	0,5	44	13	4	100
qui soigne	72,5	0,5	17	6,5	3,5	100
qui conduit au dip	3	----	5,5	----	0,5	9*

* Seulement 9 % des éleveurs conduisent le bétail au dip (bain détiqueur)

Source : Etude socio-économique sur 200 familles Peul Mbororo, en République Centrafricaine (Le Masson et Assana Remayeko, 1990).

Les Peul Mbororo sont de grands éleveurs transhumants. La traite constitue l'activité d'élevage principale de la femme, la production laitière étant maximale en hivernage. La femme en assure la transformation en lait caillé et beurre. La vente s'effectue pour son compte. Ces activités sont limitées au campement et alentours (marché du village le plus proche) (Richard, 1988). Elle participe aussi à l'alimentation et aux soins du bétail.

I-2- Complémentarité des rôles

Ce partage des tâches qui régit la vie de l'exploitation agricole contribue à son bon développement et aide à sa gestion rigoureuse dans le temps et dans l'espace, ce qui oblige à une solidarité dans le travail pour éviter des pertes de production et gagner en efficacité. **L'homme ou la femme pourraient difficilement assumer l'un sans l'autre les charges** afférentes à la bonne tenue de l'exploitation et de la maison.

Pour bien comprendre la structure sociale, il ne faut pas regarder les attributions des individus fonction par fonction, mais en saisir les interactions, voir les relations de réciprocité et de solidarité qui se dégagent de leurs rôles respectifs, (Greffeuille, 1987).

I-3- Organisation du travail entre les femmes

Il n'y a pas de réelle répartition des tâches entre les femmes, toutes les activités se pratiquant à tout âge. Il existe cependant une entraide informelle qui permet aux plus âgées, aux malades ou aux absentes de se décharger des tâches les plus dures. Le travail est souvent effectué par des fillettes très jeunes qui aident leur mère pour les travaux. Ceci se fait bien souvent au détriment de l'école qui représente un investissement à long terme. L'analphabétisation est plus répandue chez les femmes que chez les hommes et notamment en milieu éleveur nomade.

Cette entraide que les femmes pratiquent spontanément entre elles ne répond à aucune règle précise. Il existe toutefois, les jours de travail collectif, un roulement organisé entre les femmes d'une même concession pour la préparation des repas. Mais, le reste du temps, chaque femme s'occupe seule de ses enfants, de son mari et d'elle-même (Vignon, 1988).

II- PLACE DES FEMMES DANS LE SYSTEME DE PRODUCTION

II-1- Accès de la femme à la propriété

En d'autres termes, l'étude de la société pastorale devrait tenir compte des rôles des femmes en tant que membres de l'unité de production et de l'unité familiale. Elle devrait se pencher également sur leur contribution au travail, sur la façon dont elles influencent les prises de décision, sur leur investissement dans le système de marché en tant que vendeuses et acheteuses, et sur leur investissement potentiel dans le commerce du bétail. En conséquence, il serait important d'examiner leur accès aux biens de production. Dans un cadre pastoral, où la terre appartient à la communauté, il est particulièrement utile d'étudier à qui appartient le bétail qui est le bien de production principal. Les droits au bétail des différents membres de la famille constituent une question complexe. Les planificateurs de développement font souvent l'erreur de croire que le bétail est uniquement l'affaire des hommes, même s'ils reconnaissent parfois que les femmes peuvent avoir des droits spéciaux sur les moutons et les chèvres. En fait, les animaux sont souvent attribués à certains membres de la famille, mais ils font partie du même cheptel. Les femmes ont en effet certains droits sur le bétail.

Ces droits de propriété peuvent être décomposés de la manière suivante :

- droit d'élevage,
- droit d'aliénation ou de disposition (par exemple le chef du troupeau doit souvent obtenir l'autorisation de sa femme avant de vendre un des animaux du troupeau),
- droit d'utilisation du lait et des autres produits,
- droits successoraux.

Dans certaines sociétés comme les Peuls, les femmes sont chargées de la traite et de la préparation des produits laitiers. Elles ont le droit de vendre le lait ou le beurre qu'elles en ont tiré. Elles peuvent recevoir également des têtes de bétail en guise de dot lors de leur mariage ou de celui de parents proches. C'est ainsi qu'il est possible qu'une femme n'ait que des droits de traite sur un animal, tandis qu'une autre plus âgée peut être réellement propriétaire de plusieurs têtes de bétail comme des bovins, ovins, caprins et volailles (Galaty *et al.*, 1981).

II-2- Capital bétail possédé par les femmes

II-2-1 Elevage bovin

Qui possède quoi ?

Les femmes sont des producteurs de bétail. La propriété est individuelle. Le tableau suivant illustre le fait que la femme en milieu éleveur peul Mbororo est propriétaire de bétail.

Tableau 4 : Propriété du bétail en RCA (cheptel de 200 familles).

Bétail appartenant	Nombre	%
au chef de famille	26 337	89,4
aux enfants	2 077	7
aux épouses *	983	3,3
en confiage	74	0,3
Total	29 471	100

*178 femmes dans 98 familles, avec 1,8 femmes par famille en moyenne possédant du bétail.

Source : Répartition du bétail; étude socio-économique, RCA (Le Masson et Assana Remayeko, 1990).

Dans 98 familles sur 200 enquêtées en milieu éleveur Mbororo, les femmes possèdent du bétail (soit 178 épouses). Ce qui représente 49 % des familles (une famille sur deux où les femmes sont propriétaires de cheptel). Elles possèdent en moyenne 3,3 % du cheptel soit 5,5 bovins par épouse. Pour les familles les plus riches, 7,3 % du cheptel soit 10 bovins par famille appartiennent aux femmes.

Pour les femmes la répartition est la suivante :

Femmes possédant :

moins de 5 bovins	71 % (126/178)
de 6 à 10	20 % (36/178)
de 11 à 20	6 % (10/178)
plus de 20 bovins	3 % (6/178)

Certaines femmes, même si elles sont peu nombreuses, possèdent donc un bétail non négligeable, et à ce titre on ne peut pas les écarter de la production animale ainsi que des tâches qui s'y rapportent.

II-2-2 Elevage de petits ruminants

Dans la communauté rurale de Kaymor au Sénégal les femmes détiennent 71 % des petits ruminants des troupeaux de concession avec un intérêt particulier pour les chèvres ; 85 % de la population caprine sont entre leurs mains (Moulin *et al.*, 1994).

La valeur ajoutée de l'élevage d'ovins et caprins est importante en raison du faible niveau des intrants utilisés (complémentation en fin de saison sèche uniquement). La divagation des animaux pendant la saison sèche et leur mise au piquet pendant la saison des cultures, évitent l'emploi d'un berger et donc de grever les revenus par des salaires. La main d'oeuvre est donc exclusivement familiale.

Chez les Peuls, les femelles laitières jouent un rôle central. Leur production de lait et de mâles, commercialisés très jeunes, permettent la formation de revenus. Les jeunes femelles sont conservées pour le renouvellement et l'accumulation du cheptel durant les années favorables sur le plan agricole (fonction de reproduction du capital).

Chez les Wolof, cet élevage se développe depuis quelques années avec la mise en oeuvre de stratégies spéculatives, notamment à l'occasion de la Tabaski. La consommation d'intrants est plus importante, avec la valorisation d'une partie des produits de la culture de l'arachide (fanés récoltés, tourteau artisanal) et l'achat d'aliment du bétail pour compléter les rations prélevées au pâturage.

L'élevage de petits ruminants permet une capitalisation qui débouche sur l'investissement productif car il remplit les fonctions suivantes : épargne, autonomie financière des femmes, acquisition de bovins par le biais du troc, satisfaction des besoins en animaux à abattre lors des cérémonies.

Les épouses du chef de concession, exploitent leurs animaux pour leurs besoins personnels (liés notamment à l'entretien de leurs enfants). Mais, lorsqu'une femme a pris la décision de vendre un animal, c'est son mari qui effectue la transaction sur le marché. La vente des petits ruminants intéresse davantage les femmes car elles peuvent en tirer des bénéfices plus importants et plus réguliers, notamment avec la pratique de l'embouche de petits ruminants, bien que les paysans soient confrontés à des problèmes de vol et de commercialisation de bétail. C'est pourquoi ce marché connaît des difficultés. Les principales modalités d'exploitation du cheptel sont la vente et l'abattage. Le prix d'un mouton mâle varie de 12 000 à 13 000 F CFA, celui d'une femelle de 4 000 à 5 000 F CFA. (Richard, 1988).

Exemple d'embouche ovine 1992/93 au Burkina Faso (Friedrich, 1993).

Cette opération a concerné 354 femmes réunies en 24 GVF dans deux provinces du Nord du Burkina Faso, le Soum et le Séno. 24 femmes représentant les 24 GVF ont suivi une formation aux techniques d'embouche et d'élevage des moutons.

Objectif : emboucher et vendre les moutons pour la Tabaski pour garantir une meilleure réussite de l'activité . Des mesures préventives de santé animale ont

été prises avec l'obtention de subvention aux produits vétérinaires pour la vaccination contre la pasteurellose et la peste ainsi que pour le déparasitage.

24 groupements villageois féminins ont bénéficié d'un crédit (de 45 000 à 100 000 F CFA) pour l'achat de moutons. Un comité d'achat a été constitué pour effectuer l'acquisition de moutons collectivement.

L'alimentation a été à base de stock en fourrage (foin, fanes d'arbres, tiges de mil) suffisant pour nourrir des animaux en stabulation. Les animaux ont bénéficié d'un apport en sel, mais l'abreuvement a posé des problèmes dans 25 % des groupements .

87,5 % des groupements féminins villageois ont construit des hangars pour stocker le foin.

Rentabilité de l'activité :

prix d'achat moyen d'un mouton :	5 000 F CFA
prix de vente moyen :	11 000 F CFA.
bénéfice brut :	6 000 F CFA
dépenses :	2 000 F CFA
bénéfice net :	4 000 F CFA

L'amélioration de cette activité pourrait être réalisée en s'engageant davantage dans la commercialisation et la formation des femmes aux techniques d'embouche et d'élevage. Malgré la vaccination et le déparasitage des moutons, des pertes n'ont pas pu être évitées. Pour diminuer celles-ci, il est recommandable que toutes les femmes soient formées au traitement des maladies les plus fréquentes, que des pharmacies vétérinaires soient installées dans chacun des groupements et qu'un suivi sanitaire régulier soit mis en place.

Pour améliorer la commercialisation, elles devront passer directement des contrats de fourniture de bétail embouché ou bien s'allier avec des groupements d'hommes ou de femmes ayant aussi la même activité.

II-2-3 Elevage de volailles

Les femmes expriment le désir de développer l'élevage de poules vivant en quasi liberté dans la concession, se nourrissant de ce qu'elles trouvent. Les animaux doivent rechercher leur nourriture en dehors de la concession. Les femmes n'ayant pas l'habitude de nourrir leur volaille, celle-ci est soumise à une alimentation non rationnée. Ce sont elles qui, au sein de la famille, dirigent cet élevage. Il sert :

- à l'auto consommation,
- de cadeaux ou sacrifices au moment des visites ou des fêtes,
- à la vente pour la chair (elles se vendent entre 500 et 1 500 F CFA la tête selon les pays) (Richard, 1988). L'argent ainsi dégagé sert à couvrir les frais de condiment et d'argent de poche.

Les oeufs sont très peu consommés et ne sont pas commercialisés, ils ne servent qu'à la reproduction, ceci étant dû à l'existence de nombreux interdits concernant leur consommation.

Beaucoup de problèmes apparaissent liés au logement (absence de pondoir, d'abreuvoir, de mangeoire et de clôture) et à la divagation des animaux (vol, prédation, maladie) (Gras, 1990).

L'élevage de pintades intéresse moins les femmes, il est donc peu pratiqué car les pintades sont plus difficiles à élever et à surveiller.

II-2-4 Elevage de lapins

Quelques femmes semblent intéressées par l'élevage de lapins qui est réalisé sans une réelle vulgarisation mais plutôt par contact des autres villages. Une telle initiative pourrait être prometteuse pour peu qu'un minimum de conseils techniques leur soient donnés en matière de prophylaxie (Vignon, 1988).

Les animaux de petit élevage (cabris, poulets et porcs pour les non musulmans) sont élevés pour l'autoconsommation dans le but de recevoir des invités ou pour la vente sur le marché local. Ils peuvent être utilisés pour les dots, les sacrifices à l'occasion de cérémonies, mais aussi pour payer la main d'oeuvre agricole. Les prédateurs et les vols de petits ruminants et de volailles sont très fréquents. Ils sont responsables de la perte d'une fraction importante du cheptel et constituent un obstacle au développement de l'élevage.

D'une manière générale les femmes reconnaissent être peu au courant des différentes possibilités d'élevage qui pourraient être réalisées mais se disent toutes intéressées et prêtes à s'y consacrer davantage si quelqu'un venait leur donner conseil en la matière (Vignon, 1988).

II-3- Organisations féminines dans la production animale

On reconnaît aux femmes des qualités dans leur travail en terme d'efficacité et d'honnêteté. Elles portent un grand intérêt aux activités collectives menées au sein des groupements villageois féminins qui leur donnent un revenu monétaire ainsi que la possibilité d'avoir recours à des prêts leur permettant de bénéficier d'équipements collectifs (moulins à mil, forages à pompe). Dans de nombreux villages, il est bien souvent reconnu que les groupements féminins sont des plus dynamiques et des plus efficaces (Vignon *et al.*, 1987). Malgré cela le nombre de femmes alphabétisées est dérisoire. Ceci étant on comprend que les organisations et associations de femmes soient handicapées en matière de comptabilité et de gestion.

Les groupements de solidarité existent partout et leur objectif est la promotion de l'entraide et de la solidarité parmi les femmes. Ces groupements n'ont pas de ressources permanentes. Les domaines de manifestation étant les baptêmes et les mariages, ces groupements peuvent être perçus comme des structures traditionnelles n'ayant en général ni statut, ni règlement intérieur écrit, ce qui les empêche d'évoluer vers des objectifs de réalisation économique durable liés à des contraintes statutaires pour bénéficier de crédits (Kleene et N'Djim, 1992).

Au Sénégal :

L'association pour la promotion de la femme sénégalaise (APROFES) réunit 300 femmes de la région de Kaolack (Centre-Est du Sénégal), elle a été créée en 1987 pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de leurs droits. Elle est dirigée et gérée par les femmes regroupant des membres de profession, d'origine et d'appartenance sociale diverses. Vétérinaires sans frontière (VSF) travaille avec elles sur leurs activités de développement du petit élevage qui constitue " l'argent de poche " des paysannes et leur permet de régler les dépenses quotidiennes de la famille. La collaboration de VSF a donc permis de développer le volet élevage en milieu rural et périurbain. La sensibilisation et la formation d'animatrices et de femmes de groupements villageois aux notions de base de santé animale et aux techniques d'élevage simples et peu coûteuses ont immédiatement permis l'augmentation de la production en particulier pour les volailles (Mérouani et Dione, 1996).

Au Burkina Faso :

Dans la province du Yatenga, la population est dense et pluriethnique. Dans le village de Ziga, la population est à dominante mossi. Le groupement féminin est particulièrement actif et organisé, exerçant des activités plurifonctionnelles (récolte en hivernage d'un champ collectif en mil, arachide ou gombo vendue au profit d'une caisse commune servant à l'achat de matériel communautaire). En saison sèche les femmes se chargent du transport du fumier dans des paniers depuis la concession jusque sur les champs du propriétaire (Richard, 1988).

Une des conditions de la production : le crédit

Le principe du crédit solidaire est bien adapté à la société africaine. Il est basé sur la constitution de groupes au sein desquels la solidarité joue un grand rôle. Elle correspond aux pratiques traditionnelles des femmes. En effet, celles-ci ont l'habitude de constituer des caisses : le système des " tontines " est très répandu en Afrique. L'entraide des femmes est très forte.

Initier les femmes à épargner sécuriserait le crédit. Le crédit féminin s'inscrit dans une problématique de développement. Il engendre une monétarisation accrue des systèmes de production qui étaient jusqu'alors peu monétarisés. Il constitue une première organisation économique et sociale dépassant le cadre de la famille. Il permet l'apprentissage d'une démarche commune, indispensable pour un développement réel (Richard, 1988). Le petit crédit a permis aux femmes de développer leurs anciennes activités, mais il a surtout occasionné le démarrage de nouvelles activités et la relance des activités interrompues par manque de moyens financiers (Ngobounan, 1992).

Le PPPCR (programme de promotion du petit crédit rural), et son maître d'oeuvre Sahel action, une ONG de droit burkinabé ont pour objectif l'amélioration des conditions de vie des populations rurales à faibles revenus à travers la proposition de produits financiers adaptés aux activités économiques avec les femmes comme public cible (Rubrice, 1995). En effet, les femmes obtiennent de plus grandes faveurs par le PPCR, à cause de leur plus grand sérieux dans le remboursement, comparées aux hommes.

Au Burkina Faso :

Entre 1988 et 1992, environ 6500 prêts ont été consentis dans le Yatenga, la Tapoa et le Ganzourgou. Les activités financées par le crédit sont la transformation des produits agro-alimentaires (48 %), le petit commerce (28 %), l'embouche (15 %), l'artisanat (6 %) et la production de savon (3 %). La nature essentiellement agro-alimentaire de ces activités n'est pas indifférente au rôle économique des femmes et à leur intérêt pour accéder au crédit. En 1995 dans l'ensemble, les emprunteurs étaient à 98 % des femmes. Le système de crédit a favorisé une augmentation et une diversification de leurs revenus (Intégration..., 1992)

II-4- Femme et santé animale

Chaque matin vers 6 heures, la femme passe une demi heure à la traite, ce qui la place au coeur de la production laitière en milieu éleveur Mbororo. Son rôle dans la santé animale est primordial.

Tableau 5 : Répartition de la mortalité du bétail bovin en fonction des classes d'âge selon le sexe.

Classes d'âge	Proportion dans le troupeau (%)		Total par classe	Taux de mortalité (%)	Nombre de morts	Proportion mortalité par classe (%)
	M	F				
0-1 an	10	10	20	28	5,6	53
1-3 ans	12	23	35	10	3,5	33
4 ans et +	5	40	45	3	1,4	14
	27	73	100		10,5	100

Source : Réseau " femmes et développement ". Les femmes et les fromageries artisanales en République Centrafricaine, (Le Masson A., 1993).

40 % du cheptel est en contact avec la femme lors de la traite, concernant les veaux qui sont les plus fragiles, ainsi que les femelles reproductrices.

Les veaux contribuent pour 53 % à la mortalité totale du troupeau alors qu'ils ne font que 20 % de l'effectif. Ils sont donc la cible prioritaire d'amélioration de la production.

La femme, par son intervention dans la santé animale, est donc l'acteur principal de l'intensification de l'élevage.

Elle a un rôle important à jouer dans la maîtrise de :

- la mortalité des animaux (en particulier celle des veaux avec le polyparasitisme) ;
- la vaccination et le déparasitage, qui sont les deux priorités de la santé animale. Les femmes ont un rôle important dans le détiquage manuel. La mise en route de bains détiqueurs pourrait alléger leur travail ;
- la complémentation alimentaire des vaches laitières et de l'unité vache-veau, qui est le point de départ d'une intensification.

Il serait donc bénéfique d'identifier des thèmes spécifiques de vulgarisation de l'élevage à l'attention des femmes, et d'adapter des formations spécifiques pour atteindre ces objectifs car ayant la responsabilité de bétail elles sont amenées à pratiquer des soins vétérinaires (par exemple stage de formation à la posologie). Ainsi, en RCA, les femmes d'éleveurs reçoivent depuis 1991 une formation spécifique à la santé animale et à la complémentation du couple mère/veau.

III- PLACE DES FEMMES DANS LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION

III-1- Nécessité de diversifier les activités féminines

Les femmes sont très attachées au petit commerce qui leur permet d'acquérir l'autonomie financière nécessaire pour subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de la famille. En effet, l'achat des biens de consommation courante est à la charge de la femme, l'homme ne participant pas aux menues dépenses ménagères, mais devant par contre assurer l'approvisionnement céréalier pour le ravitaillement de la famille. Toutes les femmes expriment en effet leur désir de développer des activités de commercialisation, mais se sentent limitées dans les possibilités qui leur sont offertes (Vignon, 1988).

Une caractéristique du système de production actuel est la place occupée par les activités annexes à l'agriculture comme le commerce dont les revenus dégagés sont souvent indispensables à la pérennité de l'exploitation.

La production des parcelles individuelles des femmes a en effet nettement diminué, soit directement à cause des grandes sécheresses de 1973 et de 1984, soit indirectement du fait qu'elles n'ont pas le pouvoir de décision sur la priorité des travaux agricoles. Le rendement obtenu sur leurs parcelles est souvent trop faible pour leur permettre à la fois de répondre aux besoins alimentaires de leur famille et dégager un surplus pour la vente. Ainsi le recours au commerce et à la transformation des produits d'élevage est une nécessité (Richard, 1988).

Au Burkina Faso, les phénomènes de crise ayant frappé la province de Yatenga (sécheresse, baisse de fertilité des sols, diminution des ressources fourragères) ont particulièrement touché les activités économiques féminines. La production laitière a en effet fortement régressé et les femmes ont de plus en plus de mal à générer les ressources monétaires nécessaires (Richard, 1988).

On assiste à une évolution des tâches dévolues aux femmes du fait de l'importance des migrations vers le Sud du Burkina Faso ou vers la Côte-d'Ivoire. D'après le recensement de 1985 il y aurait à Ziga dans la tranche d'âge 20-35 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes résidents. Cela conduit à des situations où les femmes se retrouvent seules pour assurer le fonctionnement de l'exploitation. Cette situation touche de nombreuses femmes qui le vivent très difficilement.

Ces modifications peuvent expliquer la diminution du revenu des femmes en milieu agricole mossi. **Leurs ressources monétaires actuellement proviennent presque exclusivement du commerce des produits de transformation (beignets, savons...) qui leur confèrent un faible pouvoir d'achat.**

En milieu éleveur, les activités des femmes sont basées avant tout sur la vente de la production laitière, domaine traditionnel des femmes peuls. Il s'y ajoute avec une importance croissante d'autres activités commerciales et artisanales : vente d'aliments préparés, fabrication de savons, de nattes...

Ces ressources permettent aux femmes de couvrir les dépenses à leur charge, relatives à l'éducation des enfants, à l'achat de médicaments, de condiments et à l'habillement.

Dans ces systèmes de production du Yatenga les femmes sont donc des acteurs économiques à part entière. Aussi bien les femmes Mossi que Peuls exercent des activités qui leur procurent un revenu monétaire non négligeable. Les produits commercialisés sont : une partie de leur récolte (arachide, gombo), le lait provenant de la traite, des produits de transformation (beignets, lait caillé, beurre), des petits animaux (poules ou petits ruminants). Pour le marché des produits de transformation à Ziga, la concurrence est très forte, les ventes sont donc difficiles car le marché est saturé (Richard, 1988).

III-2-Impact économique des activités d'élevage

Les deux exemples suivants illustrent la participation de la femme au rééquilibrage de budgets déficitaires.

Tableau 6 : Exemple de rééquilibrage de budget annuel déficitaire *avec la production laitière*, en milieu éleveur, éleveur en difficulté n°1.

17 personnes à charge 27 bovins ne cultive pas			
<u>Dépenses :</u>		<u>Recettes :</u>	
-Alimentation	214 500	- Bétail	(1)160 000
- Elevage	23 000	- Lait	43 000
- Habillement	54 000	- Petit élevage	5 000
- Santé	15 000		
- Habitat	6 500		
- Agriculture	0		
- divers	34 000		
Total	347 000 F	Total	208 000 F
(1): Cet éleveur a vendu 4 bovins au prix moyen de 40 000 F CFA		139 000 F CFA (soit 2,7 bovins) comblé par un frère	
Taux de commercialisation: 14,8 %			

Source : Les éleveurs Mbororo. Etude socio-économique, , en RCA (Le Masson C. et Assana Ramayeko,1990).

La production laitière réalisée par la femme représente un budget de 43 000 F CFA, soit 21 % du total des recettes de cet éleveur en difficulté.

Le lait est le plus souvent auto-consommé, mais également vendu en hivernage, période de pointe de la production laitière où il manque des ressources alimentaires dans les exploitations (mil par exemple). Le beurre et le savon obtenus à partir du lait d'hivernage sont vendus en saison sèche. A ce moment-là, il y a un manque de lait dans les villages : une même mesure de lait coûte 100 F CFA en hivernage et 250 F CFA en saison sèche, (Ngobounan, 1993). Il est également troqué contre des céréales, la période correspondant à sa baisse de production, donc à la hausse de son prix, coïncide avec le début de la période de soudure en céréales. Il existe donc une très forte demande d'autoconsommation de lait lors de la saison sèche et l'hivernage.

Même si le lait est peu valorisé, il constitue donc une part non négligeable. Il représente en effet l'un des aliments de base des éleveurs qui le consomment soit frais, soit transformé en lait caillé ou beurre. Il n'y a pas chez eux de tradition fromagère. La transformation et la valorisation du lait sont le domaine exclusif des femmes. Les recettes du lait appartiennent strictement à la femme. La diminution du commerce du lait a transféré la responsabilité du ravitaillement sur l'homme, rendant les femmes plus ou moins dépendante de leur mari. Les hommes attendent une relance du commerce laitier pour alléger leurs charges et éviter le recours à l'agriculture, les femmes également pour l'autonomie de leur budget personnel.

Tableau 7 : Exemple de rééquilibrage de budget annuel déficitaire *avec le petit élevage*, en milieu agro-éleveur, éleveur en difficulté n°2.

11 personnes à charge 56 bovins cultive ++			
<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
- Alimentation(1)	158 000	- Bétail(2)	215 000
- Elevage	59 000	- Lait	0
- Habillement	64 000	- Petit élevage	49 000
- Santé	2 000		
- Habitat	17 000		
- Agriculture	9 000		
- divers	74 000		
Total 383 000 F		Total 264 000 F	
(1) : Produit la moitié de ses besoins en manioc (2) : Cet éleveur a vendu 7 bovins au prix moyen de 30 700 F CFA Taux de commercialisation : 12,5 %		11 900 F CFA (soit 2,3 bovins) comblé par un Ardo (chef traditionnel)	

Source : Les éleveurs Mbororo. Etude socio-économique, , en RCA (Le Masson C. et Assana Ramayeko, 1990).

Les femmes participent au petit élevage qui représente un budget de 49 000 F CFA. La femme intervient donc grâce à cet élevage pour 18 % dans la part du budget de cet éleveur en difficulté.

Ces deux exemples illustrent comment le lait et le petit élevage jouent une place importante pour rééquilibrer le budget de familles en difficultés.

Tableau 8 : Importance de la part de l'élevage dans le budget annuel total, en F CFA, en milieu éleveur Mbororo en RCA.

	F CFA	%
Bétail (bovins)	67 0000	92
Produits laitiers	22 800	3
Petit élevage (ovins, caprins, volailles)	9 000	1,5
Artisanat	800	0.1
agriculture	400	0,1
Petit commerce	2 000	0,3
Autres	21 000	3
TOTAL	726 000	

Source : Les éleveurs Mbororo : étude socio-économique (Le Masson C. et Assana Remayeko, 1990).

En moyenne toutes familles confondues, le lait participe que pour 3% des recettes familiales. Le budget dans ce cas est équilibré par la vente des bovins dont la part dans les recettes familiales est de 92 %.

L'impact d'une fromagerie fait passer la part des produits laitiers de 3 à 7,1 %.

Pour les familles qui commercialisent des produits laitiers, la part du lait dans la budget familial passe à 11,7 %.

Le bétail en milieu éleveur contribue à l'essentiel des recettes annuelles familiales (soit 96,5 %). Les femmes participent pour 4,5 % du budget fourni par l'élevage.

Tableau 9 : Contribution de l'élevage dans le revenu monétaire global, en milieu agro-éleveur en zone semi-aride au Mali.

	VENTE		AUTOCONSO	PRODUIT BRUT
	Montant F CFA	% du total		
Elevage :				
- Vente petits ruminants	63 070	30,6		
- Embouche petits ruminants	3 460	1,5		
<i>Total petits ruminants</i>	66 530	32,1		
- Ventes bovins	56 835	27,5		
- Embouche bovins	8 117	3,9		
- Lait bovins	14 675	7,6		
<i>Total bovins</i>	79 627	39		
Total élevage	146 157	71,1	99 987 (25 %)	246 144 (41 %)

Source : Rôle économique de l'élevage dans les petites exploitations en zone semi-aride du Mali : étude de cas (Sissoko et Debrah, 1992).

Dans ce cas 71 % du budget des agro-éleveurs vient de l'élevage. La vente du lait représente 7,6 % du budget.

III-3- Rôle des femmes dans la transformation et la commercialisation de produits d'origine animale

Dans ce domaine les contraintes sont nombreuses : courte durée de conservation des produits, faible capacité de transformation et de conditionnement, accès limité aux circuits de distribution plus larges et insuffisance des moyens de transport.

L'absence de locaux réservés spécifiquement aux opérations de stockage, le manque d'eau potable et la non maîtrise des règles élémentaires de nutrition et d'hygiène rendent parfois douteuse la qualité sanitaire des produits. Une formation appropriée, mettant l'accent sur l'hygiène et la salubrité des produits est donc indispensable pour assurer la fabrication des produits alimentaires et la promotion des ventes (Femmes..., 1996).

- La création d'une fromagerie artisanale en RCA : fabrication du Cheddar

La production laitière est assurée par les éleveurs peuls Mbororo dans un milieu d'agriculteurs Bantou très peu consommateurs de lait. Il y a un fort potentiel disponible en lait mais l'offre est supérieure à la demande locale, il y a donc mévente des produits laitiers traditionnels. L'offre existe mais à proximité des campements, la demande est très limitée pour différentes raisons :

- d'une part, les populations voisines d'agriculteurs sont peu habituées à consommer des produits laitiers. Quant aux marchés hebdomadaires de petits villages, ils offrent des débouchés limités à quelques dizaines de litres seulement.
- d'autre part les campements, dispersés dans les zones de savanes sont à l'écart des agglomérations et des voies de communication. Il n'est donc pas facile, et trop risqué dans ces conditions d'écouler des produits laitiers frais.

Du fait du caractère périssable du lait 73 % des familles ne traitent pas la totalité de leurs vaches laitières. Le beurre se conserve bien, il est commercialisé mais avec une demande trop limitée.

En conclusion, l'absence de moyens de conservation ou de transformation du lait frais limite le rayon de commercialisation aux villages voisins immédiats. La mévente de lait est donc chronique, la solution est la transformation du lait en fromages pour toucher des marchés lointains.

les objectifs sont :

- amener les femmes à se réunir, s'organiser, à se lier aux groupements existants par la création d'un bureau de fromagerie géré par les femmes pour la commercialisation.
- générer des revenus supplémentaires et diversifier les recettes familiales.
- accroître la production laitière par des débouchés réguliers et sûrs.

Fonctionnement de la fromagerie

Le lait est acheté aux femmes du campement à l'aide de fonds de roulement constitués par les cotisations des femmes ou par un prêt éventuel. Ces cotisations allant de 10 à 25 000 F CFA, ne permettent pas à elles seules d'acheter le lait jusqu'à la vente des fromages. En pratique, la fromagerie reçoit 40 litres de lait par jour, ce qui représente 13 jours d'achat par mois.

Les femmes constituent un bureau pour gérer la fromagerie. Sur la base d'un remboursement négocié, le bureau du GIP (groupement d'intérêt pastoral) auquel elles sont associées, accepte d'avancer le complément, la somme totale de départ devant être de 60 000 F CFA. Les résultats sont :

Production moyenne de 3,7 kg de fromage par jour et par élevage,
Rendement fromager de 10 litres de lait par kg de fromage,
Prix de vente du kg de fromage : 1 500 F CFA.

La commercialisation du fromage

Le fromage est un produit se conservant bien et son prix le rend attractif. Cependant une fois le produit affiné, il doit être vendu car le fond de roulement doit être renouvelé pour l'achat du lait.

Etant loin des points de vente, les femmes doivent assurer le transport de leurs produits pour pouvoir les écouler. Le bureau du GIP étant situé sur un axe de passage, il joue le rôle de relais de commercialisation, il devient ainsi l'acheteur privilégié de la fromagerie. Il se charge ainsi de la prospection des acheteurs sur place ou du transport des produits vers de plus grands centres.

Impacts socio-économiques

En milieu éleveur Mbororo de RCA, le budget familial dépend à 92 % de la vente d'une seule espèce : les bovins. Les petits éleveurs se trouvent en difficulté car il sont souvent en situation de décapitalisation de leur cheptel. L'amélioration des ventes de lait constitue une ressource nouvelle. La part des recettes du lait est de 3 % des recettes annuelles moyennes. Cette part monte à 11,7 % en moyenne dans les familles où la femme commercialise des produits laitiers. La possibilité de vendre des produits laitiers est donc un élément supplémentaire de sécurité financière familiale par diversification des ressources en même temps qu'une valorisation certaine du rôle de la femme. Une fromagerie rapporte 550 000 F CFA supplémentaires par an au groupement qui l'a constitué. On constate une augmentation de 4,3 % des recettes familiales directement imputables aux femmes, ce qui peut sauver les familles en grande difficulté. La commercialisation du fromage accroît l'autonomie de la femme par rapport au budget de son mari valorisant ainsi son statut et démontrant sa capacité à s'organiser et à s'intégrer à un GIP (Le Masson A., 1992).

La fromagerie a permis à des personnes n'ayant pas accès à la valorisation du lait, d'obtenir une nouvelle ressource supplémentaire par la vente de fromage. Elle améliore l'économie familiale et valorise le statut de la femme.

- Organisation de la production et de la commercialisation des produits laitiers de la laiterie de Koutiala, Mali 1995

L'unité de production a été nommée Danaya Nono ou "lait propre". Dix petits groupements d'agro-éleveurs approvisionnent chaque jour la mini-laiterie (200 litres par jours) qui revend ses produits de transformation par une boutique de vente et un réseau de 80 revendeuses traditionnelles. Une partie des livraisons est vendue en lait frais, lait caillé et crème (produits non transformés du module 1). L'autre partie des livraisons est transformée en lait pasteurisé et yaourt brassé sucré (produits du module 2) puis vendue. Mais ces produits sont faiblement implantés sur le marché car non habituellement consommés.

Les fabrications du module 1 (produits laitiers traditionnels) restent donc prépondérantes par rapport à celles du modules 2, bien que ce soient ces produits qui créent le plus de valeur ajoutée. Les produits du module 1 représentent 77 % des quantités mises en oeuvre, mais ne génèrent que 63 % du chiffre d'affaires.

Les résultats :

Depuis sa création en 1991 à ces jours, Danaya Nono a connu une croissance régulière de ses activités en amont et en aval ; ainsi les quantités collectées passèrent de 32 000 litres en 1991 à 73 000 en 1995. Dans le même temps, le chiffre d'affaires de l'unité a plus que quadruplé, de 4 500 000 F CFA en 1991 à 21 800 000 F CFA en 1995. Les revenus distribués aux éleveurs, les marges des revendeuses ont suivi une évolution similaire. Les revendeuses ont constitué des tontines dont l'épargne provient exclusivement de la recette du lait et se sont organisées en groupement de revendeuses depuis 1995, menant des activités de promotion des produits laitiers (Organisation..., 1996).

La laiterie de Koutiala a renforcé les bases de son autonomie financière et technique, mais elle devra rapidement trouver une solution au problème apparu en 1995, à savoir les surplus de lait non collecté par :

- une diversification de la gamme de produits et une extension du réseau commercial,
- un accompagnement des organisations de revendeuses afin de trouver d'autres débouchés.

Actuellement la pérennisation de cette structure est en passe d'être assurée par la récente création d'une association réunissant les capitaux provenant des 10 groupements de producteurs laitiers, des employés de la mini laiterie et des 80 revendeuses. Toute la chaîne se mobilise dans un intérêt commun au maintien de cet outil.

IV- CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DES ACTIVITES FEMININES

IV-1- Problèmes rencontrés par les femmes dans le domaine de la promotion rurale en matière d'élevage

Les principales difficultés rencontrées par les femmes sont liées :

- à l'analphabétisme. Il s'agit avant tout du refus des époux de laisser leurs épouses fréquenter les centres d'alphabétisation. **Dans 95% des cas, les femmes sont analphabètes**, leur travail, commençant dès leur jeune âge, et la dispersion et l'éloignement des femmes d'éleveurs sont un obstacle à la scolarisation. Les programmes de formation et de vulgarisation de ce fait passent difficilement.

- aux tâches ménagères, dont les problèmes d'approvisionnement en eau potable et en bois de chauffe augmentent considérablement la pénibilité des travaux féminins. Leur emploi du temps est de ce fait très chargé et elles disposent ainsi de peu de temps à consacrer à l'élevage.

- à l'accès au crédit, qui apparaît comme une difficulté primordiale. Le rôle de l'état doit se borner à instaurer un environnement propice à l'établissement et au développement de petites entreprises. Les femmes n'ont traditionnellement pas

accès à des moyens financiers suffisants, offrant peu de garantie pour les sociétés bancaires, et sont condamnées à n'opérer que sur de petites quantités, ce qui rend difficile toute expansion de leurs activités ou toute amélioration de leurs techniques de transformation.

- au manque d'encadrement féminin adapté (animatrices, formatrices). En effet, une meilleure maîtrise de la production, de l'alimentation, de la santé animale, des techniques de transformation et de la commercialisation passe nécessairement par la formation.

Les femmes sont comme piégées dans un faisceau de contraintes dont la persistance aura un effet fortement inhibiteur sur toute tentative de promotion féminine (Kleene et N'Djim, 1992).

IV-2-Amélioration de leurs conditions

Les femmes sont bloquées par un ensemble de contraintes sociales, financières et surtout par le manque d'exemples concrets visibles à proximité. En effet le monde des femmes est souvent réduit à leur village. Le groupement est une fenêtre ouverte sur leur environnement extérieur car c'est par lui que transitent l'information et la formation (Darde, 1995). Il facilite également les transactions de commercialisation (vente de bétail, approvisionnement en produits vétérinaires), et la vulgarisation des techniques de production.

Tout changement d'ordre social qui pourrait améliorer le sort de la femme ne se fera que par l'apport d'améliorations matérielles réduisant la pénibilité de leur travail, mais ces progrès techniques ont souvent du mal à être intégrés dans cette société socialement peu ouverte aux innovations.

L'acquisition de moyens de transport supplémentaires est un souhait des femmes. La perte de temps aux nombreux déplacements que les femmes accomplissent constitue un facteur de blocage des activités productives des femmes qui est ressenti comme de plus en plus contraignant. Ce problème en effet va en s'aggravant du fait de la raréfaction des ressources (bois et eau) en zone sahélienne, et des déplacements de plus en plus longs que cela impose.

Un autre domaine à améliorer concerne l'eau. L'introduction de forages supplémentaires permettrait de résoudre en partie le problème d'eau qui est souvent crucial.

La création de routes et de pistes leur apporterait un soulagement dans leur travail en désenclavant certaines zones, leur permettant de vendre plus facilement les produits dont elles sont propriétaires.

La traction animale est aussi un moyen efficace pour alléger le travail des femmes (meulage, transport...), leur permettant de dégager ainsi plus de temps aux activités d'élevage, elles pourront améliorer leur production (Nelson Fyle et Sandhu, 1988).

Un autre souhait des femmes est **le développement du petit élevage qui est un élément important de leur stratégie économique**. Les principales contraintes dans ce domaine concernant les petits ruminants sont la santé animale et le vol de bétail. Les femmes sont ainsi réticentes à investir dans le petit élevage. Pour la volaille (poules, pintades) et les lapins, les femmes reconnaissent avoir peu de compétences sur ces techniques d'élevage et souhaiteraient davantage de conseils en la matière grâce à la formation apportée par un personnel féminin compétent. Développer ce type d'élevage doit bien entendu être associé à un système de commercialisation afin d'ouvrir le marché (Vignon, 1988).

L'identification et la levée des obstacles entravant l'accès des femmes au crédit, à l'éducation et autres éléments essentiels pour toute entreprise, apparaissent donc comme une condition indispensable pour permettre à celles-ci d'améliorer la production, la transformation et la commercialisation de leurs produits. Les crédits ruraux et de type ONG (organisations non gouvernementales) leur permettraient d'augmenter, de diversifier leur activités et d'accroître les revenus qu'elles en tirent (Femmes..., 1994).

CONCLUSION

Le développement de l'économie de marché et les changements internes dans les pays du Sud ont favorisé la multiplication des initiatives féminines, individuelles et collectives.

De plus, la connaissance croissante du fonctionnement des unités de production met en évidence la contribution des femmes aux diverses étapes des processus économiques.

Cette recherche montre que les stratégies mises en oeuvre par les femmes sont avant tout des stratégies économiques qui visent à répondre à leurs divers objectifs, ce sont donc des stratégies combinées. En outre ces stratégies sont évolutives, car les femmes réagissent en fonction du contexte économique et social.

Pour atteindre leurs objectifs, les femmes font preuve de grandes capacités d'adaptation. Elles jouent sur plusieurs tableaux : groupements, associations, groupes de travail, initiatives isolées, en fonction de leurs nécessités et de leurs opportunités pour diversifier leurs revenus et limiter leurs risques. En effet, la formation de groupements est un moyen idéal pour les femmes d'accéder aux petits crédits et de développer des initiatives. L'organisation leur permet de s'ouvrir vers l'extérieur, mais les femmes restent très largement sous représentées dans les instances de décision. Au sein d'organisations, contrairement à ce qui se passe dans les unités familiales, elles ont un meilleur accès aux ressources et leurs capacités de négociation avec les hommes, détenteurs du pouvoir, sont plus grandes. De nouveaux rapports socio-économiques prennent forme peu à peu. Les pratiques et stratégies de ces acteurs particuliers que sont les femmes se sont diversifiées, notamment avec le système de crédits qui a profondément contribué à l'amélioration et à la diversification de leurs revenus. En ce sens, les femmes apparaissent comme des novatrices. Elles sont, tout d'abord, des agents de la diffusion des innovations technologiques par le canal des groupements et sont en même temps des entrepreneurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Darde C. ; 1995. Les initiatives individuelles et collectives des femmes rurales. Approche socio-économique des activités des femmes du département de Bignona (Sénégal). Montpellier (FRA), CIRAD-SAR, 337 p. Thèse de doctorat.
- Femmes et artisanat alimentaire en Afrique sub-saharienne ; 1996. *In* : Actes de l'atelier organisé conjointement par WIAD et ECART à Accra (Ghana), du 6 au 9 décembre 1994. ECART, 54 p.
- Friedrich A. ; 1993. Rapport sur l'évaluation de l'opération embouche ovine au Burkina Faso. Campagne 1992/1993. Projet économie familiale/Soum. Service Provincial de l'Agriculture, Burkina Faso, 9 p., (document interne).
- Galaty J.G. ; Aronson D. ; Salzman P.C. ; Chouinard A. ; 1981. L'avenir des peuples pasteurs. *In* : Conférence sur l'avenir des peuples pasteurs ; 4 août 1980, Nairobi (Kenya). Ottawa (CAN), CRDI, 432 p.
- Gras P.D. ; 1990. Soutien à l'élevage dans les zones Nord et Ouest du delta intérieur du Niger. Maisons-Alfort (FRA), CIRAD-IEMVT, 69 p. Mémoire DESS Productions Animales en Régions Chaudes.
- Greffeuille I. ; 1987. L'expérience Tro Fie. Les possibilités d'intégration des cultures traditionnelles des femmes dans la gestion globale d'une exploitation motorisée. Projet Motorisation Paysanne. Projet National de promotion de la Mécanisation Paysanne. Bouaké, Côte-d'Ivoire, CIMA, 50 p.
- Intégration de la dimension " genre " dans les processus de recherche-développement dans les pays du Sud . Problématique et perspectives ; 1992. Rapport d'activités PPPCR ; Montpellier, CIRAD-SAR, 12 p., (document interne).
- Kleene P. ; N'Djim H. ; 1992. Etude Recherche-Développement à l'office du Niger. Montpellier, CIRAD-SAR ; Bamako, Mali, IER, vol 2, 260 p.
- Le Masson A. ; 1992. Données techniques et socio-économiques sur les fromageries artisanales en République Centrafricaine. *Cahiers Agricultures* (FRA), 1 (4) : 270-277.
- Le Masson A. ; 1993. Réseau " femmes et développement " : les femmes et les fromageries artisanales en République Centrafricaine. Ministère de la coopération, 33 p., (document interne).
- Le Masson C. ; Assana Remayeko ; 1990. Les éleveurs Mbororo : étude socio-économique. Min.Dév.Rural ; Bangui, n° 090/101 mai 1990, 173 p.

- Lentz B.E. ; 1991. Système^p de production dans l'Ouham Pende (RCA). Analyse finale. Projet de développement des entreprises rurales. *Africare*, 239 p.
- Mérouani N. ; Dione K. ; 1996. Les femmes s'organisent. *Vétérinaires Sans Frontières, Habbanae* n°42, décembre, p 8.
- Moulin C.H. ; Faugère O. ; Faugère B. ; 1994. L'élevage traditionnel des petits ruminants au Sénégal. III. Pratique de conduite et d'exploitation des animaux chez les éleveurs de la communauté rurale de Kaymor (Sine-Saloum, Sénégal). *Revue Elev. Méd. vét. Pays trop.* , **47** (2) : 223-234.
- Nelson Fyle M.R. ; Sandhu R. ; 1988. The impact of animal traction on women. *In* : Animal traction for agricultural development in West Africa. Third Regional Workshop ; 7-12 july 1988, Saly, Senegal. ISRA, Dakar, 5 p.
- Ngobounan F. ; 1993. Contribution à la mise en place de systèmes de financement pour une intensification de l'élevage en zone sahélienne. Province du Soum, Burkina Faso. Analyse zootechnique et élaboration de systèmes d'appui pour un groupe cible : les jeunes agro-pasteurs. Montpellier, CNEARC, 41 p.
- Organisation de la production et commercialisation de produits laitiers ; avril 1996. CIDR, BP1-60350 Autrèches (FRA). Rapport annuel d'activités 1995, 29 p. (CIDR/Mali/Filière lait/AD/n°18)
- Richard I. ; 1988. Deux expériences de recherche-développement au Burkina Faso: l'établissement d'un réseau de paysans de référence, le crédit d'appui aux activités économiques des femmes. Montpellier, CNEARC, 131 p. Mémoire.
- Rubrice E. ; 1995. Elevage, embouche et crédit rural dans la province du Soum. Montpellier, CNEARC, 56 p. Mémoire.
- Sissoko K. ; Debrah S. ; 1992. Le rôle économique de l'élevage dans les petites exploitations en zone semi-aride du Mali : étude de cas, 7 p., (document interne).
- Vignon C. ; Colin De Verdière P. ; Ouedraogo I. ; 1987. Projet de recherche sur l'utilisation des ressources naturelles dans la province du Yatenga (Burkina Faso). *In* : Workshop of Social Science Council 26-27. Montpellier, CIRAD-DSA, 16 p.
- Vignon C. ; 1988. Situation des femmes à Ziga : Village Mossi du Yatenga (Burkina Faso). Activités, contraintes et priorités. Montpellier, CNEARC, 85 p.